



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/le-point-sur-la-maltraitance-dans.html>

Le point sur la maltraitance dans les familles

- Nos publications - Violence & Exploitation -

Date de mise en ligne : lundi 10 décembre 2018

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Chaque enfant a le droit être protégé contre la maltraitance, quelle que soit la forme qu'elle prend. C'est là un besoin primaire (sécurité, bien-être...). C'est aussi une question de droit.

Il n'empêche... la maltraitance y est une réalité que l'on peut qualifier de significative. Les chiffres indignent. **Le fait que la maltraitance surgisse le plus généralement dans le cercle familial ou amical** (8 situations sur 10) aussi. Or, la maltraitance dans l'enfance induit un **traumatisme majeur** qui altère la santé mentale et physique de ceux qui en sont victimes, et ce parfois à vie. Il est pourtant possible de prévenir ces violences.

Pour bien saisir ce que recouvre la notion de maltraitance infantile, les spécificités de sa dimension intrafamiliale ainsi que ses impacts pour l'enfant, tout en réfléchissant aux moyens de prévention (disponibles ou à construire) qui doivent s'inscrire dans une politique cohérente et efficace à la croisée du clinique, du psychosocial, du social, du judiciaire et du sanitaire, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) propose deux analyses.

La première (celle-ci) nous donne l'occasion de définir ce que recouvre la maltraitance vis-à-vis d'enfants dans les familles. Un glossaire en 15 items (mots ou expressions) est proposé.